

Burundi : Plusieurs questions brûlantes abordées par le Conseil national de sécurité

PANA, 22 juin 2017 Bujumbura, Burundi - Le Conseil national de sécurité, dirigé par le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza (photo), a rendu public jeudi, un communiqué de sa réunion ordinaire de la veille centrée sur une série de questions en rapport avec la crise socio-politique persistante autour des élections générales de 2015. Les autres membres de cet organe consultatif permanent, dont le principal rôle est l'assistance au chef de l'Etat en matière de sécurité intérieure et extérieure, sont les ministres de l'Intérieur, de la Sécurité publique, des Relations extérieures, de la Justice et de la Défense nationale.

Sur le plan politique, le Conseil a abordé la question du dialogue inter-burundais et a estimé qu'il était grand temps de rapatrier, faute de le choisir, conformément au calendrier initial que s'est fixé le facilitateur et ancien président de la Tanzanie, Benjamin William Mwa Kapa. La paix est une réalité dans le pays et le Conseil a invité le facilitateur à venir au Burundi pour s'en rendre compte par lui-même. Aucune avancée significative n'a toutefois été encore observée dans le dialogue inter-burundais qui se passe à l'extérieur du pays et auquel sont associés les opposants en exil. Le facilitateur n'a réussi à ce jour aucune avancée en présence de tous les protagonistes de la crise en plus d'une année de travaux séparés, marqués par des positions toujours divergentes et radicales sur les voies et moyens de régler le contentieux politique autour des élections de 2015. Le calendrier du facilitateur parie néanmoins sur la conclusion d'un accord global de sortie de la longue crise burundaise avant la fin de ce mois de juin. Le conseil s'est par contre réjoui des avancées significatives dans le processus parallèle de dialogue inter-burundais qui a été organisé par l'Etat à l'intérieur du pays dont l'une des principales recommandations va dans le sens de réviser la constitution dans sa disposition limitative du nombre de mandats présidentiels. La crise autour des élections de 2015 était partie de l'officialisation de la candidature de l'actuel chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, pour un troisième mandat jugé contraire à la constitution et à l'Accord de 2000, à Arusha, en Tanzanie, sur la paix et la réconciliation nationale, dans les milieux de l'opposition et des organisations de la société civile. L'opposition estime, de son côté, que le moment n'est pas encore venu de réviser la constitution, tant que subsistera un climat de méfiance et de tensions politiques dans le pays. Au niveau économique, le Conseil a surtout encouragé les efforts en cours visant à résorber une grave crise énergétique liée, en grande partie, à la cherté qui affecte les barrages hydroélectriques du pays et à leur vétusté. Les activités socio-économiques ont au ralenti à cause des délestages intempestifs de courant continu, parfois de plusieurs jours durant. Du côté du gouvernement, on affirme que tout a été mis en œuvre pour régler ce problème lancinant dès le mois d'août prochain sans toutefois plus de précisions sur les solutions en vue.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});